



Communiqué de presse du 27/11/2009

## L'apprentissage de la natation mis à mal dans les collèges de Gironde !

Suite à une enquête réalisée auprès des établissements girondins par le SNEP (syndicat National de l'Education Physique)\*, les résultats sont alarmants !

- **27.9 % des collèges** n'ont pas accès à la pratique de la natation !
- **10.8% ont un accès faible et insuffisant** (uniquement sur quelques séances en fin d'année, seulement pour certains élèves, les autres restant parfois en permanence et n'ayant pas EPS, etc..)

**Au total, ce sont 41% des collèges qui ont une pratique largement insuffisante en ce domaine.**

La même enquête a été réalisée au niveau national (plus de 2500 réponses). Sur le territoire français, 14% des collèges n'ont pas accès à la piscine. **Notre département est donc « lourdement » touché.**

Les problèmes sont multiples : transports, nombre de piscines et éloignement des établissements, coût des entrées, besoins en personnels qualifiés (enseignants d'EPS et maîtres nageurs), etc...

Mais ils sont largement dépassables : **encore faut-il s'y attaquer !**

Le vieillissement du parc des piscines girondines est aussi un élément à prendre en compte. Compte tenu des coûts de fonctionnement et d'investissement, certaines collectivités locales se questionnent sur l'avenir de leur piscine.

Fermer des piscines (aux scolaires et à la population) pour la pratique de tous, alors que dans le même temps 100 à 130 millions d'euros d'argent public sont prévus pour la construction d'un « grand stade » dédié uniquement au sport de haut niveau serait purement scandaleux.

C'est pourquoi, depuis des années, le SNEP interpelle les pouvoirs publics (en l'occurrence l'Inspection Académique et le Conseil Général de Gironde qui ont les compétences en terme de service public scolaire) pour qu'un plan d'action ambitieux soit lancé sur les bassins sportifs de natation. Nous réitérons notre demande pour que ce problème soit réglé au plus vite. La Gironde a réellement besoin d'un plan « piscine » concerté !

\* : 61 établissements sur 102 ont répondu, soit 59.2%.

Contact :

Alain DE CARLO, secrétaire départemental du SNEP-FSU 33

[S2-33@snepfsu.net](mailto:S2-33@snepfsu.net)

Tél : 06.84.01.61.11

